

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, je prends la parole non pour discuter votre décision mais plutôt pour invoquer le Règlement, afin d'attirer l'attention du ministre des Finances sur une déclaration qu'il a faite il y a un instant et au sujet de laquelle les députés siégeant de ce côté-ci de la Chambre, ne savaient absolument rien. Il a déclaré en effet que nous savions tous que lundi, nous aborderions une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides. Je n'ai certainement pas été avisé de cela et mon ami, le leader de la Chambre, voudra bien le dire au ministre, j'en suis sûr. Il y a peut-être là quelque indice des renseignements que le leader de la Chambre veut nous donner et qu'il n'a pas encore donnés.

Je tiens simplement à dire que je ne puis laisser le ministre des Finances affirmer quelque chose comme cela, quand je sais que c'est inexact. Nous n'avons pas reçu un tel avis et, en attendant,...

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Green: C'est un des points dont je voulais parler avant que Votre Honneur rende sa décision parfaitement acceptable.

J'ai dit officieusement au député de Winnipeg-Nord-Centre que nous présenterions probablement, la semaine prochaine, une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides. Mais je n'ai pas parlé de cela au député de Laurier, parce qu'il s'agissait d'une affaire à venir. Tout de même, il s'agit de choses qui se produisent quand on essaye de régler les travaux de concert avec les représentants des divers partis. Personne n'a manqué de bonne foi. Il a été question de cela seulement avec le député et je suis convaincu qu'il n'a pas fait part de ce que je lui ai dit au chef de son parti. Il n'était pas question d'un engagement ferme à propos de ce que nous nous proposons de faire.

L'hon. M. Chevrier: Pas un instant n'ai-je donné à entendre qu'il y avait eu de la mauvaise foi de la part de quiconque. Voici quelle a été ma déclaration: Les travaux de la Chambre seraient grandement facilités si l'on nous en communiquait le programme deux ou trois jours ou même une semaine à l'avance, comme c'était la coutume de l'administration précédente. (*Exclamations!*)

L'hon. M. Nowlan: Vous en savez plus que l'on ne nous en a jamais dit.

L'hon. M. Chevrier: Vous ne devriez pas parler si haut—ne perdez pas patience.

L'hon. M. Green: J'ai été dans l'opposition pendant 22 ans...

L'hon. M. Lesage: Oui et vous y retourneriez sous peu.

[M. l'Orateur.]

L'hon. M. Chevrier: Je le crains bien.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je dois demander aux honorables députés de ne pas engager le débat sur ce qui est arrivé par le passé. L'honorable leader de la Chambre désire-t-il formuler en ce moment une déclaration sur les travaux proposés pour lundi ou devons-nous passer à l'étude d'autres questions?

L'hon. M. Green: Ce que je désire réellement soulever, monsieur l'Orateur, c'est une question de privilège. A quelques reprises, on a fait allusion que nous ne mettions pas l'opposition officielle suffisamment au courant des travaux. Je ferai tout simplement observer que l'opposition obtient beaucoup plus de renseignements cette année qu'on nous en fournissait lorsque les rôles étaient renversés.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, on voit quelle collaboration nous obtenons lorsque le leader de la Chambre lui-même déclare qu'il a été question entre lui et un des leaders des partis à la Chambre des travaux pour lundi alors qu'il ne m'en a rien dit. Cela prouve à l'évidence la façon dont nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes traités. Hier soir, l'honorable député de Bonavista-Twillingate (l'honorable M. Pickersgill)...

Des voix: Règlement!

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je désire soulever la question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: J'ose croire qu'il ne s'agit pas de la question de privilège dont la Chambre est saisie présentement.

M. Knowles (Winnipeg - Nord - Centre): Non, monsieur l'Orateur. Ma question de privilège a trait à l'allusion que le ministre des Travaux publics m'a faite. Nous différons quelque peu d'avis au sujet de ce qui s'est passé et je crois qu'il y a lieu de tirer au clair ce qui s'est vraiment passé.

Le ministre dit qu'il a discuté avec moi la probabilité ou la possibilité d'une motion visant les subsides la semaine prochaine. Il conviendra, je pense,—et j'ai vérifié le point auprès d'un ou deux de mes collègues qui ont entendu notre conversation, puisque le ministre était assis à mes côtés quand elle a eu lieu, qu'il a clairement précisé qu'il n'y aurait pas de motion visant les subsides cette semaine, c'est-à-dire qu'il n'y en aurait pas avant la semaine prochaine, mais il n'a jamais dit qu'il y en aurait sûrement une la semaine prochaine. C'est à la lumière de ses propos que j'ai donné à entendre à mes collègues que nous ne savions pas encore de façon certaine si l'on présenterait une motion visant les subsides la semaine prochaine.